

CAP *Certificat d'Aptitude Professionnelle*

Définition

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle « **Facteur d'Orgues** » est un diplôme de l'Education Nationale de niveau V se préparant dans le cadre **d'un contrat d'apprentissage de trois années**.

Objectifs de la formation

Préparer à une première qualification professionnelle dans le métier.

- Etre capable d'entretenir, de réparer et de fabriquer en toute autonomie des orgues.
- Etre capable de mettre en œuvre des savoir-faire et des connaissances artistiques spécifiques afin de mener à bien différentes interventions, en fonction de la nature et de la variété des matériaux utilisés.
- Etre capable d'assurer la gestion et l'organisation de son poste de travail en fonction des travaux à réaliser, dans les conditions de sécurité spécifiques à la profession.

Public visé

Jeunes (garçons ou filles) de 16 à moins de 26 ans (15 ans si sortant de classe de 3e)

Statut & Rémunération

Le jeune est salarié de l'entreprise et perçoit une rémunération sur la base d'un pourcentage du SMIC variant en fonction de la durée de son contrat, de son âge et de sa formation acquise antérieurement.

Lieu de la formation

C.N.F.A. Facteur d'Orgues
21 rue des Fusiliers Marins
67114 ESCHAU
adresse postale : BP 30415 ESCHAU 67412 Illkirch Cedex
Tél. 03.88.59.00.81 – Fax 03.88.59.00.76
Courriel : cnfa.fo@cm-alsace.fr
Site internet : www.cnfafo-eschau.fr

Restaurant d'entreprise sur place et possibilité d'hébergement à Strasbourg

La formation au CNFA

- **Durée de la formation** : 420 h minimum par an, soit 12 semaines par an.
- **Rythme d'alternance** : 2 semaines en CNFA et environ 4 semaines en entreprise.
- **Période de conclusion des contrats** : 15 juin au 15 décembre.

Domaines de la formation

▪ Domaine professionnel :

Les buffets d'orgues et leurs décorations
Les composants de l'instrument de musique
(la charpente, les sommiers, l'alimentation en vent, la mécanique)
Les corps sonores, leur intonation et techniques d'accord
Les choix des matériaux, leur technique d'assemblage et leur procédé de mise en œuvre
La restauration, la construction et l'entretien des différents orgues
Les moyens de représentation et de communication
Notions de musicologie et d'acoustique.
La prévention des risques professionnels
Les notions de qualité et de productivité, les contraintes économiques
Le travail en équipe au sein d'une entreprise
Vie sociale et Professionnelle

▪ Domaines généraux :

Français, Histoire et Géographie
Mathématiques – Sciences physiques
Langue vivante
Education physique et sportive

Modalités d'évaluation

Examen par épreuves terminales ponctuelles :

Domaine professionnel :

▪ EP1 Pratique professionnelle	20 heures	coef. 10
▪ EP2 Technologie et culture historique de l'orgue	4 heures	coef. 3
▪ EP3 Communication graphique	4 heures	coef 3

Domaines généraux :

- Epreuves écrites ou orales



Chambre de Métiers d'Alsace

CNFA Facteurs d'Orgues